



SIÈGE DE PARIS. — L'abattage des arbres pour le chauffage, dans l'avenue de Vincennes.

L'ABATTAGE DES ARBRES

Pauvre Paris assiégé! Il a jeuné, il a eu faim, il a eu froid, il a souffert mille tourments; mais

la privation du chauffage a été l'une des plus rudes épreuves de ce long siège. Quand on vit tomber, le 10 décembre, la première neige, la population se précipita sur les chantiers des mar-

chands de bois; mais les réserves furent enlevées en un clin d'œil, et les petits ménages, les nécessiteux, se virent en proie à une terrible souffrance en se demandant comment ils feraient pour mettre



DÉFENSE DE PARIS. — Derniers coups de fusil des gardes nationaux mobilisés du 46^e bataillon, dans la nuit du 27 au 28 janvier.



un morceau de bois dans l'âtre. Comment? Les résolutions furent bien vite prises. Les petits mordent, a dit Gavarni, et les petits de dire qu'on ne pouvait rester, pieds et mains gelées, dans une ville qui comptait des millions d'arbres qui pouvaient approvisionner le foyer du pauvre.

C'est alors que l'on vit sur les routes, hors Paris, dans nos deux bois de Vincennes et de Boulogne, sur nos avenues, des bandes de bûcherons improvisés, armés de scies, de haches, de grands couteaux, de serpettes, et ces travailleurs, grelottant de froid, procédaient, de compagnie, à l'abattage de nos grands arbres. Ah! le travail était bien vite achevé. Le spectacle de cet abattage présentait une véritable fantasmagorie. A peine l'arbre était-il couché par terre qu'il disparaissait, coupé, haché, fagotté, emporté. On eût dit un escamotage.

Devant une nécessité aussi impérieuse, la ville résolut de réglementer l'abattage des arbres. Des compagnies de charpentiers furent enrégimentées, les arbres abattus furent apportés dans Paris, et le bois comme la viande, comme le pain, fut rationné. Et ce rationnement, disons-le, fut, comme tous les autres, organisé de manière à légitimer les plaintes de la population. Il faut stationner parfois trois heures, dans la boue, sous la neige et la pluie, pour arriver à obtenir la ration réglementaire!

La ration obtenue, chacun l'emportait à sa guise, et bien souvent sur son dos. Que de fois n'avons-nous pas vu, à la fin du jour, après l'exercice, des gardes nationaux aller prendre la part de chauffage achetée par leurs ménagères! La femme prenait le fusil, le garde national prenait les longues bûches, et, comme le bûcheron de la fable, l'on regagnait, gémissant et courbé, l'humble logis.

Parmi les arbres que l'on abat sur nos voies publiques, dans les jardins publics ou dans les parcs de l'Etat, un grand nombre — sinon tous — avaient une valeur historique ou tout au moins une origine très-ancienne.

Ainsi les beaux ormes qui ombrageaient le boulevard d'Enfer, et qu'on a coupés pour les convertir en bois de chauffage, avaient été plantés en cet endroit sous le règne de Louis XIV. Les plantations du Cours-la-Reine — on n'y a encore coupé que quelques arbres — furent ordonnées et dirigées, en 1723, par le duc d'Antin, surintendant des bâtiments du roi. Il usa même, pour cette opération, d'un procédé assez original, quoique puéril au fond.

Après avoir fait creuser tout le long de l'avenue les quatre rangées de trous de plantations, il fit placer auprès de chacun d'eux un soldat des gardes suisses, tenant en main un jeune orme qu'il devait planter au premier roulement du tambour; puis, à un signal donné, les tambours battirent, et en moins de deux minutes, la triple avenue se trouva plantée d'un bout à l'autre.

Les arbres de l'ancien préau de l'hospice des Ménages (ils sont tous abattus) remontaient au seizième siècle. La disparition de ces arbres historiques n'est-elle pas deux fois regrettable?

LÉON CREIL.